



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS INFORME :

PÔLE ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Mobilité

- Bus de la ligne 3 : les nouveaux horaires mis en place le 17 mars sont maintenus.
- Navettes électriques de villages, l'offre s'établira à partir du lundi 30 mars de la manière suivante :
 - Fonctionnement du lundi au vendredi (pas de desserte le samedi),
 - 4 A/R par jour pour les 4 circuits permanents,
 - Maintien de 3A/R en correspondance avec la ligne régionale n°3,
 - Rajout d'1 A/R supplémentaire pour chaque circuit en milieu d'après-midi pour proposer une desserte d'1A/R toutes les heures.

Cette organisation a été retenue par le Département en tenant compte de la très forte réduction de la fréquentation enregistrée depuis le début du confinement.

Pour tenir compte de la règle de distanciation d'un mètre entre passager, la capacité de chaque véhicule sera ramenée à 4 passagers assis et 1 passager debout.

Ordures ménagères

- Les déchèteries sont fermées depuis le mardi 17 mars 2020 à 12H00.
- Merci de conserver à votre domicile vos déchets de tonte ou de taille, vos déchets de bricolage (ferrailles, bois).
- Les services d'accueil du centre de transfert sont suspendus, en revanche, une permanence téléphonique est assurée au **05.46.29.01.21**,
- Maintien de la collecte des PAV (Points d'Apports Volontaires)
- Maintien de la fréquence et des jours de collecte d'hiver, pour les OM et les emballages :
 - 1 fois par semaine pour les OM,
 - 1 fois tous les 15 jours pour les emballages.

Commune	Bacs classiques	Bacs jaune
Ars en Ré	Tous les mercredis	Un mardi sur deux soit les 7 et 21 avril
Le Bois Plage	Tous les jeudis	Un mardi sur deux soit les 7 et 21 avril
La Couarde sur Mer	Tous les mercredis	Un mardi sur deux soit les 7 et 21 avril
La Flotte	Tous les lundis	Un mardi sur deux soit les 14 et 28 avril
Loix	Tous les vendredis	Un mardi sur deux soit les 7 et 21 avril
Les Portes en Ré	Tous les mercredis	Un mardi sur deux soit les 7 et 21 avril
Rivedoux-Plage	Tous les lundis	Un mardi sur deux soit les 14 et 28 avril
Saint Clément des Baleines	Tous les mercredis	Un mardi sur deux soit les 7 et 21 avril
Sainte Marie de Ré	Tous les vendredis	Un mardi sur deux soit les 14 et 28 avril
Saint Martin de Ré intra muros	Tous les vendredis et dimanches	Tous les mardis
Saint Martin de Ré extra muros	Tous les jeudis	Un mardi sur deux soit les 14 et 28 avril

Environnement / Statistiques

Eau potable

La consommation en eau potable, pour la semaine du 23 au 29 mars (semaine 13), est de 6780 m³ par jour en moyenne, soit 29% de plus qu'en 2019, aux mêmes dates. Cette consommation correspond à celle habituellement constatée dans les quinze premiers jours d'avril. Cependant, cette moyenne cache de grandes disparités d'un jour à l'autre (la consommation est descendue à 4310 m³ le dimanche 29 mars) sans doute liées à la météo, les journées ensoleillées de la semaine passée ayant favorisé les travaux de nettoyage extérieur. Comparaison avec la semaine 12 : augmentation de 5,5%

Production de déchets ménagers

La collecte d'ordures ménagères, pour la semaine du 23 au 29 mars (semaine 13), est de 124 tonnes, soit une diminution de 19% par rapport à 2019, aux mêmes dates. Cette baisse est la conséquence de la fermeture (ou de la non-ouverture) des établissements professionnels (cafés, restaurants, campings). La comparaison avec la semaine 12 montre une quasi stabilité de la collecte d'ordures ménagères, avec une baisse de 2%.

Pour les emballages, la collecte est de 18 tonnes, en légère baisse par rapport à 2019 (-3%). La comparaison avec la semaine 12 montre une diminution des quantités collectées de 6%.

Pour le verre, la collecte est de 14 tonnes, très inférieure aux quantités collectées en 2019 aux mêmes dates: -32%. La comparaison avec la semaine 12 montre une forte diminution des quantités collectées: -30%. Ces chiffres traduisent d'une part la fermeture des établissements professionnels et d'autre part, vraisemblablement, le fait que les particuliers conservent le verre à leur domicile, attendant la levée des mesures de confinement pour l'apporter aux points d'apport volontaire.

Nombre de passages du Pont

Du lundi 23 au vendredi 29 mars, 1804 véhicules ont passé le pont chaque jour, en moyenne ; par comparaison, en 2019 (du lundi 25 au vendredi 29 mars) la moyenne des véhicules traversant le pont chaque jour était de 9156.

Ce week-end, le nombre de passages est tombé à 857 véhicules samedi et 382 véhicules dimanche. En comparaison, le week-end des 30 et 31 mars 2019, on avait relevé 8791 véhicules le samedi et 7587 véhicules le dimanche.

Pêche à pied

La Préfecture de Charente-Maritime a interdit, le 19 mars, l'accès aux plages et à leurs parkings. Par «plages», il faut bien évidemment comprendre « bord de mer » ce qui signifie que l'accès à l'estran est également interdit.

PÔLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Mer et littoral

- Points météo quotidiens ;
- Mise en place d'une astreinte liée à la gestion des ouvrages hydrauliques et de défense contre les submersions marines ;
- Mobilisation du Service Littoral en cas d'urgence ;

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

Poursuite du travail d'instruction des documents d'urbanisme à distance: permis de construire, DIA, dans la limite de la continuité de service au niveau des communes.

Pour une demande de renseignements : urbanisme@cc-iledere.fr

Développement économique

Mises à jour régulières des services de proximité ouverts sur l'île et des procédures administratives pour les entreprises impactées par le COVID19 : voir en ce sens site SPL Destination Ile de Ré www.iledere.com/pratique/s-informer-localement/commerces-et-services-de-proximite-ouverts-coronavirus; informations relayées par le site de la CDC www.cdciledere.fr

Grands travaux et bâtiments

- Suspension de tous les chantiers en cours ;
- Sécurisation des sites effectués depuis le 16 mars 2020.

PÔLE RESSOURCES

Accueil Communauté de Communes

- Le service d'accueil physique de la CDC est suspendu ;
- En cas de demande importante et urgente, une permanence téléphonique est assurée au **05.46.09.00.97**

Service finances

- Traitement des factures pour ne pas pénaliser les entreprises.

Communication

- Toutes les informations pratiques et utiles sont régulièrement mises à jour dans le fil d'actualité du site de la CDC www.cdcciledere.fr;
- Les rubriques « à la une » informent les rétaires sur les thématiques en lien avec leur quotidien et proposent de nombreux liens utiles pour répondre à leurs interrogations.

Marchés publics

- Le service marché est en contact quotidien avec les différents prestataires de la CDC afin d'organiser avec eux le report ou le maintien de l'activité économique au regard des contrats conclus par la collectivité.

L'équipe ressources

Tout en respectant les mesures de confinement en vigueur, l'ensemble des services ressources contribuent à organiser le plan de continuité des activités essentielles de la CDC en :

- Garantissant et facilitant le travail à distance de l'ensemble du personnel communautaire ;
- Conservant le lien avec les usagers.

PÔLE SERVICES À LA POPULATION

Petite enfance

- Le service petite enfance de la Communauté de Communes assure une permanence téléphonique pour les parents au **06.71.75.18.96** ;
- Le Multiaccueil de la Couarde est ouvert depuis mardi 17 mars 2020 exclusivement pour les parents soignants sur présentation de justificatifs (capacité limitée à 10 places). L'accueil est gratuit conformément aux directives de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Des protocoles spécifiques ont été mis en œuvre par l'équipe afin d'assurer les parfaites conditions d'hygiène de l'équipement. Au cours de la période de confinement une dizaine d'enfants différents ont d'ores et déjà pu bénéficier de cet accueil.
- Le RAM assure une permanence téléphonique pour les assistantes maternelles du territoire et les parents employeurs au **06.78.10.75.74** . En outre, l'animatrice du RAM informe régulièrement les assistantes maternelles sur les mesures gouvernementales en les contactant individuellement.

Patrimoine

- Le service Patrimoine assure une permanence téléphonique au **06.27.61.83.14** et par mail pour toutes les questions et demandes diverses : stephanie.lelay@cc-iledere.fr
- L'équipe vous invite à découvrir et visiter le patrimoine pendant cette période de confinement en mettant régulièrement en ligne des liens sur le site internet de la Communauté de Communes www.cdcciledere.fr

Culture

- L'équipe de .Ré Domaine Culturel répond à tous les appels au **06.27.58.77.78** et par mail pour toutes questions et demandes diverses : annabelle.bariteau@cc-iledere.fr
- L'équipe poursuit son étroite collaboration avec les artistes et les compagnies pour organiser les reports de spectacles et la programmation de la saison culturelle 2020-2021.
- Pour continuer de vous divertir à distance, le service culturel vous propose de découvrir de nombreux liens sur le site internet www.lamaline.net

Demande de logement social

Toutes les personnes souhaitant effectuer une demande de logement peuvent appeler le **06.48.71.27.61** ou écrire par mail : delphine.debras@cc-iledere.fr

Séjours adolescents

Contact téléphonique au **06.48.71.25.71** et par mail : clement.wallerand@cc-iledere.fr

Secteur associatif

Le pôle services à la population contacte les associations afin de recenser les éventuels reports ou annulations de leurs activités et établir avec elles un nouveau calendrier des manifestations.

Pour toutes informations relevant du Pôle Services à la Population

Permanence téléphonique au **06.48.71.27.61** et par mail : annie.leaute@cc-iledere.fr

AUTRES

Les associations Rétaises à caractère social

La Communauté de Communes tient à remercier chaleureusement L'ADMR, Récléré, Les Resto du Cœur, Ré Solidarité, le Secours Catholique et les autres associations d'aide aux personnes qui assurent une continuité de service, notamment en faveur de leurs bénéficiaires habituels. Les situations d'urgence sont prises en compte au **05.46.01.88.45** (numéro d'accueil de la permanence du Secours Catholique, 24h/24).

Département 17 : Mise en place d'une plateforme téléphonique départementale pour aider les administrés dans leurs démarches internet

Solidarité numérique en Charente-Maritime !

Le Département de la Charente-Maritime met en place, à compter du 25 mars 2020, un numéro unique pour vous aider dans vos démarches quotidiennes sur Internet.

Vous souhaitez télécharger un document ? vous avez besoin d'aide pour envoyer un mail ? Comment communiquer avec les professeurs sur les sites de l'Education Nationale ? Comment accéder à des cours en ligne ? ...

Les agents de la collectivité sont à votre écoute et répondent à vos questions :

du lundi au vendredi de 9h à 18h au **0809 540 017** (appel non surtaxé).

Région Nouvelle Aquitaine : Création d'une plate-forme en lien avec l'ANAA à compter du 31 mars pour permettre la mise en relation des producteurs agricoles et des acheteurs.

La Région Nouvelle Aquitaine et l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA) lancent une plate-forme solidaire pour mettre en relation producteurs pouvant effectuer des livraisons et consommateurs souhaitant se fournir en produits frais locaux.

Cette plateforme permet :

- aux producteurs d'écouler leur production en circuit court,
- aux consommateurs de trouver des produits de locaux,
- aux commerces de proximité de s'approvisionner localement.

Inscription depuis le 27 mars 2020 et ouverture au grand public à compter du mardi 31 mars

Pour plus d'information:

www.produits-de-nouvelle-aquitaine.fr/plateforme-solidaire-pour-les-producteurs-de-nouvelle-aquitaine